

rouve dans la thérapeutique des Malgaches plusieurs combinaisons également bonnes pour combattre les maladies épidémiques; voici celle que j'emploie le plus souvent pour guérir le choléra; elle manque rarement son effet:

Administrer d'abord au malade, selon le degré du mal, un ou plusieurs lavements ainsi composés:

Faire bouillir un quart-d'heure dans un litre d'eau:

Racine de Morek-Arizou, 30 grammes; — Fruit d'Akoudron, 40 gr.; — Gomme-résine du Dimouka, 30 centigrammes; — Feuilles sèches de Voua-Vanga, 15 centigrammes; — Fleurs de Famou, 2 gr.; — Passer le tout et ajouter, au moment de prendre, Huile de baies de Toulunga, 15 grammes.

Pris tous les cinq ou six jours, ces lavements sont un préservatif infailible contre le choléra.

Appliquer ensuite, pendant une heure, sur le ventre et sur la poitrine, un cataplasme ainsi composé:

Faire bouillir vingt minutes dans un litre et demi d'eau:

Racine de Morek-Arizou, 60 grammes; — Fruit d'Akoudron, 40 gr.; — gomme-résine du Dimouka, 1 gr.; — Feuilles sèches de Voua-Vanga, 1 gr.; — Ecorce de Sonjoubé, 40 gr.; — Feuilles sèches de Raffin, 10 gr.; — Fleurs de Fannou, 10 gr.

Passer, et avec des grains pilés de Tavoutou, qu'on laisse bouillir dans cette eau pendant quatre ou cinq minutes, faire un cataplasme et l'appliquer bien chaud sur le ventre, un peu moins sur la poitrine.

Ce cataplasme devient plus actif et il a une bien plus grande efficacité si on arrose le linge avec une eau dans laquelle on aura fait infuser, pendant quarante-huit heures, des feuilles et des fleurs de Voua-Vountaka, dans les proportions de 40 grammes de feuilles et 5 grammes de fleurs pour un litre d'eau.

On y ajoute une substance de la thérapeutique Malgache qui produit des effets extraordinaires et qui n'a pas d'équivalent ailleurs. N'ayant pu parvenir à connaître ce précieux ingrédient, je le remplace, avec désavantage, par 80 grammes d'ammoniaque.

On lotionne le malade avec cette eau, s'il y a lieu, et on le frictionne vigoureusement, à l'exception de la poitrine et du ventre, où on n'exerce qu'une friction douce et légère.

Après cette médication, et lorsque le malade est beaucoup mieux, on lui fait prendre deux ou trois pilules et on le laisse reposer.

Ces pilules sont composées ainsi: — Gomme-résine de Dimouka, 20 centigrammes; — Feuilles pulvérisées de Voua-Vanga, 40 centigr.; — Ecorce pulvérisée de Sonjoubé, 35 centigr.

Le bouillon hygiénique des Malgaches, plus ou moins fort en viande, sera la meilleure nourriture du malade.

Bouillon fort: Tortue, 2 kilogrammes; une belle volaille; eau, 5 litres; légumes ordinaires; saler à point; laisser bouillir lentement cinq à six heures; une heure et demie avant de retirer du feu, aromatiser avec les substances suivantes, pulvérisées et mélangées:

Racine de Voua-Sira, 50 grammes; — Fruit de Vouandrou, 50 centigr.; — Bourgeons de Famou, 60 centigr.; — Racine du Dimouka, 30 centigr.; — Racine de Céva, 1 gramme; — Ecorce de la Tantamou, 50 centigr.; — Feuilles d'Alia-Pana, 60 centigrammes; — Feuilles de Ravin-Sara, 60 centigrammes.

Bouillon faible, moitié moins de viande ou le double d'eau. Dans ce cas, c'est une tisane hygiénique, agréable, qui produit de très bons effets sans débilitier le malade.

Toutes les plantes qui fournissent les substances ci-dessus indiquées contre le choléra; se trouvent mentionnées, avec plus ou moins de détails, dans mon ouvrage intitulé *la Médecine nouvelle*, page 76 et suivantes.

Malheureusement, on ne peut se les procurer facilement, et cela amontrant d'autant l'importance de ces formules, qui perdent ainsi, malgré leur précision, de leur utilité et de leur opportunité.

Cependant, comme je possède de ces substances une quantité considérable, ce qui me permet de pourvoir largement aux besoins du moment, je puis espérer, peut-être, de faire quelque bien en les mettant à la disposition des médecins qui combattent le fléau, et aussi à la disposition immédiate des malades, si les autorités compétentes veulent bien me fournir un local pour soigner directement les cholériques et appliquer en grand la méthode des Malgaches.

D'un autre côté, nous avons dans notre thérapeutique européenne des substances succédanées de celles dont on use à Madagascar et qui, à moindre degré d'efficacité, peuvent rendre néanmoins d'importants services contre le choléra, surtout si on les emploie avec sagacité et discernement et lorsqu'elles n'ont encore rien perdu de leurs vertus curatives. Ne pouvant, faute d'espace, les faire connaître ici avec tous les détails nécessaires, je me contenterai pour cela à la disposition des médecins et des élèves qui prodiguent des soins aux cholériques avec un zèle et un dévouement si admirables, et qui font le plus grand honneur au corps médical; je leur donnerai avec empressement toutes les explications et tous les renseignements qu'ils voudront bien me demander sur la nature et l'emploi de ces remèdes.

Recevez, etc.

F. CAUNIÈRE.

Bibliographie.

Sous ce titre: *Saint Quentin, son commerce et ses industries*, M. Charles Picard, président de la chambre de commerce de cette ville, conseiller général, a récemment publié une remarquable étude, sur laquelle nous appelons l'attention de nos lecteurs. Le premier volume qui vient de paraître, a été, comme il convenait, imprimé à Saint-Quentin, chez J. Moureau, et sera bientôt suivi d'un second. L'auteur expose d'abord l'origine de la capitale du Vermandois et son commerce jusqu'en 1214, sous Philippe-Auguste; il signale, d'après le texte des archives locales, les diverses industries qui étaient exercées et donne, à l'appui de ses assertions, les textes originaux, empruntés aux bibliothèques de la France et de la Belgique. Ces citations démontrent que, dès le XIII^e siècle, Saint-Quentin faisait le commerce des étoffes de laine, qui se fabriquaient aussi à Laon, à Chateau-Thierry, à Vervins, à la Fère, à Montcornet. Les juifs et les lombards qui étaient au moyen âge les maîtres du commerce, fréquentaient la ville de Saint-Quentin, même avant l'année 1335, et ils achetaient de toiles, des camelots, des layettes, des peluches, des crépons, des bas, des serges, du linge ouvré au cœur fleuri et au grain d'orge, et des droguets. Deux foires se tenaient à Saint-Quentin, l'une à l'octave de Paques, l'autre, (qui se tient au moment où nous écrivons ces lignes) s'ouvrant à la Saint-Denis (9 octobre) fut fondée en 1319, par Philippe-le-Long. Colbert protégea les ouvriers et les fabricants habiles, acheta divers secrets, procura les meilleurs instruments à l'industrie française, pour qu'elle n'eût aucune rivale dans le monde. Son programme fécond était: de réduire les droits à la sortie sur les produits nationaux et de repousser par l'élevation des droits, les produits des marchandises étrangères. Ses ordonnances sur le commerce, sur la marine suffiraient à sa gloire, s'il n'y avait encore bien d'autres titres.

M. Charles Picard a évité l'écueil contre lequel viennent donner la plupart des écrivains compilateurs qui, sous prétexte d'écrire l'histoire de leur ville natale, entassent dans plusieurs volumes des renseignements très contestables qu'ils ont la prétention de faire passer comme sérieux. Il n'y a là que du savoir-faire: c'est une manière peu honnête de spéculer sur les ignorants.

M. Charles Picard a fait une œuvre consciencieuse qu'il serait bon de voir imiter dans les autres centres manufacturiers.

Tribunaux

Mous avons dit qu'à l'ouverture de la session, le Corps législatif sera saisi de la loi sur la contrainte par corps. Comme exemple des anomalies qu'offre la loi actuelle, on nous cite celui d'un instituteur qui, par accident, a blessé un de ses élèves, et qui, condamné à des dommages-intérêts envers les parents, et n'ayant pu les payer, a été enfermé à Cligny. Il peut y être détenu cinq ans.

Or, si l'enfant avait succombé aux suites de l'accident, l'instituteur aurait été traqué en Cour d'assises pour homicide involontaire. Il avait toute chance d'être acquitté, et, en tous cas, il n'aurait pas été condamné à plus de deux ans de prison. Il suffit de tels exemples pour démontrer la nécessité de réviser une loi qui produit de tels abus.

Le tribunal correctionnel de Nantes vient de rendre un jugement qui intéresse sérieusement les chasseurs.

Un sieur Brangeon, de Saint-Laurent-des-Autels, a été condamné à 16 fr. d'amende et aux frais pour avoir chassé sur le terrain d'autrui non encore dépouillé de sa récolte.

Le terrain en question était planté en choux. Le sieur Brangeon était porteur d'un permis de chasse, et à l'audience il présentait aux juges une déclaration écrite de laquelle il résultait que le fermier, propriétaire de la récolte, reconnaissait qu'aucune défense n'existait de chasser sur les terres dont il s'agit, et que sa récolte n'avait éprouvé aucun dommage.

Si cette jurisprudence venait à s'établir d'une manière définitive, elle serait, ou peu s'en faut, la suppression de la chasse, même avec un permis.

FAITS DIVERS

M. l'abbé Listz, le pianiste célèbre, est de retour à Rome, après avoir fait exécuter deux fois, à Pesth son admirable *Oratorio* d'Elisabeth, dont les principaux motifs ont été empruntés aux inspirations fournies par le livre de M. de Montalembert sur la sainte reine de Hongrie. Il faut reconnaître que cet *Oratorio* devient l'événement musical de l'Allemagne, qu'il est destiné à emouvoir le monde artistique et à marquer la place de l'illustre maître parmi les grands compositeurs de musique religieuse. C'est chose rare qu'un artiste parcoure deux fois avec un égal succès une même carrière.

Des quatre concerts de Pesth, qui ont produit des recettes extraordinaires, trois ont eu 500 exécutants, et le dernier a eu lieu devant plus de 2,000 auditeurs, par l'illustre abbé, assisté seulement du violoniste Céményi et de M. le baron de Bülow. M. le curé de Schwendtner, qui avait offert l'hospitalité la plus aimable à M. Listz, s'est chargé de distribuer les dons du maestro. Ainsi 5,000 fr. ont été affectés à la construction de l'église de

Leopoldstad; 1,200 fr. aux Grèches; 1,200 fr. aux Sœurs grises; 1,000 fr. aux Franciscains. L'orphelinat protestant a reçu 500 fr. Aucune misère n'a été oubliée; les israélites pauvres eux-mêmes ont eu en partage 500 fr.

La mort de M. Laverne a produit une vive sensation à Marseille où il était bien connu. C'était, dit le *Courrier*, un beau vieillard, d'une érudition profonde. Il jouissait comme ancien commissaire civil et officier de l'état civil à l'île Maurice, d'une pension de 22,000 francs. Il avait habité Marseille chez des parents et il y laisse de nombreux amis.

On lit dans le *Figaro*: — Il y a en ce moment à Paris un homme bien malheureux. C'est le mortel qui a gagné le gros lot de 500,000 fr. de l'Emprunt mexicain.

La France entière est occupée, depuis un mois, à lui conter ses souffrances et à lui glisser, sous enveloppe, des demandes d'argent.

Les veuves infortunées, les écrivains à la côte et les écrivains à la mer le forcent toute la journée à déchiffrer des lettres. Il n'y a pas jusqu'à l'Orphelin de Tréigny qui ne lui confie tout bas que la fanfare aurait bien besoin d'une bannière pour les concours de 1866.

Si le demi-millionnaire avait répondu à la moitié de ces lettres, il tanguirait aujourd'hui sur la paille sèche du vieux Job.

Le bruit se répandit un jour que M^{lle} Déjazet venait d'hériter d'une centaine de mille francs.

La nouvelle fut imprimée en faits divers par les journaux du soir.

Le lendemain, à midi (première et deuxième distributions), M^{lle} Déjazet avait reçu pour cent dix mille francs de demandes de secours.

Même histoire lorsqu'on annonça que M^{lle} Emilie Dubois venait d'être dotée par un étranger marqué des trois quarts d'un million.

Lorsque ces bruits-là courent les journaux, la statistique remarque que le service des postes augmente immédiatement d'un bon dixième.

On conçoit, d'ailleurs, que l'héritier ou le gagnant d'une loterie soit assailli de ces missives.

Il peut, comme fiche de consolation, collectionner les lettres ou les employer à remplacer le *Moniteur* du soir.

Mais son homonyme!

Car il y a toujours, — dans ce cas-là, — un homonyme qui n'a pas gagné un sou, lui, et qui ne reçoit pas une lettre de moins que l'homme plus fortuné dont il partage le nom.

Celui-là, l'homonyme, au bout de quelques heures, est pris d'un vaste grincement de dents, et l'on a vu le crétonisme succéder à la colère occasionnée par le déchiffrement de tant de lettres.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 23 octobre.
Après un début très ferme et très animé, les offres ont pris le dessus et toutes les valeurs de spéculation ont fermé à des cours inférieurs aux plus élevés de la journée. Les consolidés anglais se sont amoindris de 1/8 à 89 3/8 à 1/2. Ou a escompté 925 Mobiliers. La rente finit à 68,95 après avoir fait 63,15 au plus haut et 67,90 au plus bas. L'Italien a fait 65,55 pour rester à 65,45. Le Mexicain s'est tenu de 48 1/4 à 48 1/2. Le Mobilier a atteint 898,76 pour retomber à 882,50 et finit à 885. L'Espagnol a varié de 507,50 à 512,50. Les chemins français sont fermes dans les cours de samedi, à l'exception du Lyon qui a faibli à 855. Parmi les chemins étrangers, les Lombards ont faibli à 431,25, les Romains à 483,75 et le Nord d'Espagne à 207,50 après 217,50. Les actions de la Compagnie Immobilière ont fait 555 et restent à 548,75. Le Comptoir d'escompte est à 1,000 et la Société générale à 620. Les Transatlantiques finissent à 543,75 après 550.

Cours moyen du comptant: 3 0/0, 68; à 1/2, 96,15. Banque de France, 3.700. Crédit foncier, 1,327,50.

COMMERCÉ

Le Havre, samedi.
Cotons.—Les nouvelles d'Amérique signalant une forte hausse là-bas, on semblait vouloir s'échauffer ce matin, et l'on reprenait parfois les pleins prix précédents pour disponible et à livrer. Néanmoins, comme de leur côté, les recettes dans le Sud sont importantes, les affaires ont été entravées; les acheteurs voulant voir les avis de Liverpool.

Ceux-ci nous parvenant cette après-midi, sans être ni chauds ni froids, le marché est resté languissant, mais avec des prix bien soutenus à la reprise faite depuis hier après-midi, laquelle nous reporte presque aux plus hauts prix précédents.

Nous notons 695 balles de ventes à 4 heures et demie.

Laines.—Celles de la Plata ont eu la vente de 5 balles Buenos-Ayres, en suite, au prix de 1 fr. 80. L'exportation a traité un bloc de 100 dito à 2 fr.

Havre, samedi.
Cotons.—Nous ouvrons la semaine avec un marché languissant pour le disponible que l'on trouve occasionnellement à faire à 5 francs au-dessous des prix tenus la semaine dernière. A livrer, il n'est pas question d'affaires, et bien qu'il n'y ait pas de pression à la vente, on trouverait aussi les vendeurs plus faciles, surtout pour les cotons d'Amérique, dont il y a d'assez fortes parties offertes au marché. On trouverait aussi à lire du middling Louisiane à 295 fr. et même peut-être à 292 50.

Les ventes notées à quatre heures et demie, montent à 438 balles.

Liverpool, samedi.
Ventes, 10,000 balles; marché calme, mais bien soutenu.

Liverpool, lundi.
Ventes, 8,000 balles; marché calme, prix légèrement en faveur des acheteurs.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture	le 23	le 24
3 % ancien	67,90	68,15
4 1/2 au com.	96,45	96,70

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la Séance du 22 octobre 1865.
Sommes versées par 63 déposants, dont 17 nouveaux: 6.508 —
32 demandes en remboursement: 8.722 80
Les opérations du mois d'octobre sont suivies par MM. L. Eckman et J. Toulemonde, directeurs.

Bureau des postes de Roubaix.

DÉSIGNATION DES ROUTES	CLOTURE des affranchissements en numéraire et chargements.	DERNIÈRE levée de la boîte du bureau vers chaque départ.
1 Lille 1 env. Angletterre, Paris à Calais.	matin	matin
2 Tourcoing, 2 env. Calais à Paris, Lille 2 env. Tourcoing 3 envois.	9 h. 00 m.	9 h. 00 m
3 Lannoy du Nord 1 envoi.	11 > 40 > soir 12 > 45 >	11 > 50 > soir 12 > 45 >
4 Tourcoing 4 env. Belgique, Lille 2 ^e .	2 > 45 >	2 > 30 >
5 Lille 4 env. Tourcoing 5 env. Gand Courtrai Walincou Paris, Erquelin, Erquelin à Paris.	4 > 00 >	4 > 20 >
6 Quiévrain à Paris. pour la 1 ^{re} distribution à Paris et les départements en passe Paris.	6 > 30 >	8 > 45 > (1)
7 Paris à Cal. Lille 5 envoi, Calais à Paris pour la 2 ^e distrib. à Paris.	7 > 00 >	8 > 50 >
8 Tourcoing 1 env. Lannoy 1 envoi. Tournai, Belgique.	7 > 00 >	9

Les personnes qui désireraient faire raduire ou faire écrire une correspondance en anglais, allemand, hollandais, espagnol ou portugais peuvent s'adresser au bureau du *Journal de Roubaix*.

Dans ce temps de sophistication, tout ce qui est simple et naturel est supérieur. 250. 5582-11,257

CHALMIN tient depuis longtemps un rang distingué parmi les propagateurs des principes d'hygiène concernant la chevelure et la peau; mais ses titres à la confiance et à la réputation ne consistent pas seulement dans son *Eau tonique*, sa *Pommade des Châtelaines*, sa *Pommade épidermale*, son *Vinaigre anglais*, etc.; tous les articles courants de parfumerie ont été également l'objet de ses consciencieuses études. Sa maison n'est pas moins connue en France qu'à l'étranger, pour sa savonnerie ordinaire et extra-fine, pour ses eaux de toilette, pour ses essences de toutes sortes. La multiplicité de ses relations lui permet de fabriquer et de fournir ces articles à des conditions de qualité et de bon marché que peut seule offrir une maison de premier ordre comme la sienne.

Quelle femme élégante n'a souvent gémi sur la nécessité de jeter au rebut des robes, des vêtements, ou d'autres objets de toilette que la mode, cette maîtresse impitoyable, les force d'abandonner alors qu'ils sont encore en bon état? Que de justes murmures n'ont pas été proférés contre ces rigueurs de l'usage qui grèvent le budget de tant de ménages!

Eh bien! cette nécessité n'existe plus aujourd'hui et la Mode est enfin vaincue. Nos lectrices apprendront avec satisfaction que Mme Derasse, rue Neuve-du-Fonroy, n° 46, à Roubaix, teint les robes, les jupons, les rubans, en toutes nuances, et les remet complètement à neuf.

Les nouveaux procédés employés par Mme Derasse trouvent encore leur application pour le lavage et la teinture des dentelles, des blouses, des plumes, (on frise aussi les panaches), le glaçage des gants, ce qu'on peut ainsi conserver longtemps et toujours d'une grande fraîcheur.

Mme Derasse s'occupe encore d'impressions, sur étoffes, robes, rubans, etc. On pourra donc porter hardiment plus sieurs saisons, ses robes, ses rubans, ses objets de toilette qui seront ainsi véritablement renouvelés et à peu de frais. C'est là une bonne fortune pour les femmes élégantes autant que pour les femmes de position modeste; et les unes aussi bien que les autres ne sauraient trop y avoir recours.

Le compte-rendu de la Compagnie d'assurances sur la vie *The Greham* constate pour l'année 1864 les résultats suivants: Affaires proposées à la Compagnie dans l'année 47,424,121
Affaires acceptées par la C. 38,766,325
Sinistres payés. 1,267,393
Indépendamment de son capital actionnaire, des capitaux versés pour constitution de rentes viagères et des dépôts, la Compagnie possède un fonds d'assurances et de plus de 12,500,000.

La somme affectée à la dernière répartition de bénéfices a été de un million de francs. La prochaine répartition aura lieu à la fin de la présente année (1865.) La Compagnie est établie en France depuis plus de dix ans. Elle est représentée, à Roubaix par M. Goudeman, rue Blanchemaille, 50.

L'alchimie a fait son temps, place à la chimie! Mais de ce qu'il faut s'incliner devant les progrès de la science moderne il ne s'en suit pas que nous devions récuser les conquêtes passées. On ne peut certainement nier que la conservation et l'expérience de plusieurs siècles ne soient d'excellentes conditions pour une bonne thérapeutique ou même pour une hygiène rationnelle.

Pendant la période ténébreuse du moyen-âge, quand les hauts barons de fer scellaient et signaient leurs missives du pommeau de leur épée, le génie des arts s'était réfugié chez le peuple, les chants de nos trouvères et nos splendides cathédrales en sont la preuve.

Quant à la science positive, elle s'était cachée, tremblante, au sein des congrégations religieuses.

Au nombre de ces pionniers de la science, on peut citer en première ligne les Bénédictins, qui furent même la souche de plusieurs autres ordres monastiques.

Leurs principales conquêtes furent incontestablement les élixirs dont la science moderne ne s'est pas séparée, puisqu'elle les emploie toujours quand il s'agit de stimuler l'organisme, et particulièrement l'appareil de la digestion dans les cas de prostration générale des forces ou de gastralgie indolente.

Lors des furieuses épidémies des neuvième, dixième, quinzième et seizième siècles, ils furent employés avec un grand succès dans la thérapeutique de cette époque, et la médecine moderne y a toujours recours comme préservatif et curatif des affections cholériques.

Ce fut sous l'administration d'Antoine II, abbé de Fécamp, nommé cardinal par la faveur de François 1^{er}, que fut ordonné l'élixir des Moines Bénédictins de l'abbaye de Fécamp dont la vertu est efficace contre les congestions cérébrales qui accompagnent ordinairement les digestions cholériques.

Pour fabriquer la liqueur des Moines Bénédictins de l'abbaye de Fécamp, on s'est appuyé sur des titres authentiques. On a suivi les prescriptions des bons Pères, et l'immense succès qu'obtient ce produit donne la certitude qu'il est destiné à jouer un très grand rôle, sinon dans notre formulaire magistral, du moins dans l'hygiène journalière. 5598-11,316 25 o

M^{me} V^o Pro BONNAVE

rue du Vieil-Abreuvoir, 51.

Spécialité de Fourrures

Confection et réparation des articles en Fourrure. 5562e

COMPAGNIE DES

Mines de Béthune.

DÉPÔT DE

CHARBONS GRAS

des fosses de BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLES. A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE

Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.	(l'hectolitre pesant 80 k. mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville octroi compris.)
GROSSE GUILLETERIE, 2 fr. 35	(l'hectolitre pesant 80 k. pris au dépôt et mis en voiture pour la ville octroi compris.)
NOYEN (dit tout-venant) 1 ^{re} qual., 1 fr. 70	(l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville octroi compris.)
2 ^o id. 1 fr. 60	(l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville octroi compris.)
FINES	(l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville octroi compris.)
NOISETTES, 1 fr. 45	(l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville octroi compris.)
GROSSE GUILLETERIE, 2 fr. 30	(l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville octroi compris.)
NOYEN (dit tout-venant) 1 ^{re} qual., 1 fr. 65	(l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville octroi compris.)
2 ^o id. 1 fr. 55	(l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville octroi compris.)
FINES	(l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville octroi compris.)
NOISETTES, 1 fr. 40	(l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville octroi compris.)
GROSSE GUILLETERIE, 2 fr. 25	(l'hectolitre de 80 kilog. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.)
NOYEN (dit tout-venant) 1 ^{re} qual., 1 fr. 60	(l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.)
2 ^o id. 1 fr. 50	(l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.)
FINES	(l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.)
NOISETTES, 1 fr. 35	(l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.)

(Au comptant sans escompte). N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras. Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt. S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Pauvrière 33 ou au dépôt même, rue Latérale près lagare du chemin de fer.